

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

PUBLIE LE

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGÉOIS

le 31 Mars 2009

SÉANCE DU 31 MARS 2009 À 18 HEURES 30

N° 2 - 28 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGÉOIS - PROGRAMMATION ANNÉE 1 OPERATION DE RESORPTION DES ZONES NON COUVERTES AU HAUT DEBIT NUMERIQUE ET AMELIORATION DES DEBITS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'An Deux Mille Neuf, le 31 Mars 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 31 Mars à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Monsieur Thierry GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Claude COSTES, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Marc DE GUALY, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Jean MAURIÈS

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADoucETTE, Philippe HEIM, Michel TREBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUËL, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 48

Votants (titulaires, suppléants votants) : 38

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 31 MARS 2009

**N° 2 - 28 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNÉE 1
OPERATION DE RESORPTION DES ZONES NON COUVERTES AU HAUT DEBIT NUMERIQUE ET
AMELIORATION DES DEBITS : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Pilote : Informatique, Systèmes d'information

Autres services concernés : Direction Générale des Services,
Finances et budget,
Territoire d'Agglomération,

Monsieur Dominique SANCHEZ, rapporteur,

La procédure de dialogue compétitif relative à la résorption des zones non couvertes au haut débit numérique et à l'amélioration des débits les plus faibles a conduit au choix de la solution technique dite « NRA/ZO » proposée par l'entreprise France TELECOMS.

Le montant de l'opération est estimé à 1 281 737 € HT.

Je vous propose de :

D'inscrire l'opération résorption des zones de résorption des zones non couvertes au haut débit numérique et amélioration des débits dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'Agglomération de l'Albigeois.

D'approuver le plan prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES	
Coût des études travaux et mises en service	1 281 737 €	Région Midi-Pyrénées	255 000 €
		Union Européenne	641 000 €
		Communauté d'Agglomération l'Albigeois	de 385 737 €
TOTAL	1 281 737 €	TOTAL	1 281 737€

De solliciter les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Union Européenne et de la Région Midi-Pyrénées.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **DIT** que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois

✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

DEPENSES HT		RECETTES	
Coût des études travaux et mises en service	1 281 737 €	Région Midi-Pyrénées	255 000 €
		Union Européenne	641 000 €
		Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	385 737 €
TOTAL	1 281 737 €	TOTAL	1 281 737€

✚ **SOLLICITE** les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Union Européenne et de la Région Midi-Pyrénées

✚ **DIT QUE** les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont prévus au budget de l'exercice 2009.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents concernant ces subventions.

- **DIT QUE**, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 31 Mars 2009

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

